

QUELQUES SOUVENIRS

DE

LA VIE LORIENTAISE DE 1940 A 1945

Par le Vice Amiral (2ème S) Louis LE PUTH  
de l'Académie de Marine

(SUITE et FIN)

III - LA "POCHE" DE LORIENT

*Le débarquement allié.*

Le débarquement allié en Normandie, début juin, ajouta encore à la confusion existante.

Les allemands, sentant la défaite, sont extrêmement nerveux et fusils ou mitraillettes ont tendance à partir rapidement, d'autant plus que les Forces Françaises de l'Intérieur s'attaquent aux lignes de communications et harcèlent les groupes isolés.

Bien entendu, il n'est plus question de travail régulier et nos hommes font ce qu'ils peuvent. Beaucoup ne viennent plus et ils ont de bonnes raisons pour cela : certains sont dans le maquis, d'autres n'ont plus de moyens de communication. Les allemands voudraient faire rechercher les militaires absents, mais nous refusons de donner leurs noms et leurs adresses ; il est heureux pour nous, dans ces circonstances, que la Marine allemande ne soit pas d'accord avec les autorités (1), qui réclament des sanctions. En prévision des événements, nous payons un mois d'avance de solde à nos hommes ; le système de paiement par délégation aux familles entre en vigueur.

Des groupes de gendarmes légers, armés, avaient été organisés pour assurer le gardiennage et la protection du matériel de la Marine dispersé aux quatre coins du département du Morbihan. Nous continuons, malgré la présence de ces groupes, à être nous aussi les victimes de certains éléments de maquisards, en dépit de

---

(1) La Police allemande.

Exploit de la troisième Cie du 1<sup>er</sup> B<sup>n</sup> FFI  
Capitaine L'Herminier (en 2007 Armand n'a pas oublié le 5 juillet 44)

notre bonne entente avec d'autres éléments (1) qui n'ont, hélas, aucune action sur nos spoliateurs ; certains de nos matériels sont, en outre, convoités par des groupes armés qui échappent au contrôle de la Résistance. Il eût été navrant de se battre entre Français dans de telles circonstances et le Commandant Mailloux donna des ordres pour essayer d'éviter toute effusion de sang.

Le 5 juillet, notre quartier général de LANGUIDIC est assailli par une trentaine d'hommes armés qui ne sont pas tous français. La bagarre est évitée de justesse - je me mêle aux assaillants - ; le chef du groupe, français, comprend notre mission et veut arrêter ses hommes, mais il n'est pas suivi par sa troupe qui s'en va en emportant des vivres et du matériel (automobiles). Les allemands sont furieux, d'une part parce que nous ne les prévenons que le lendemain de notre mésaventure, d'autre part parce qu'il n'y a pas eu de bataille sanglante entre les deux parties ; effectuant donc à leur tour, le 6 juillet, une descente en force dans notre cantonnement, ils "décident" que LANGUIDIC est un petit Arsenal et que nous sommes les complices des assaillants de la veille.

*Nous avions embarqué 1 Traction avant et un camion gazo. et 1 fut d'essence des vivres*

**AUSSI** dans l'après-midi du même jour, le lieutenant de vaisseau allemand *des vivres* **AUSSI** me fait-il dire par Pauchard de nous rendre tous deux aussitôt à l'Etat Major allemand (2). Nous sommes reçus par le Capitaine de Corvette West hall qui, en armes et sans mot dire, nous fait monter dans une automobile conduite par un chauffeur armé. On nous conduit à HENNEBONT, à la Feld Gendarmerie : nous étions arrêtés.

À HENNEBONT, nous trouvâmes quatre gendarmes légers arrêtés, eux aussi, le matin même, à LANGUIDIC. Interrogés le soir même pendant plusieurs heures, nous restâmes jusqu'au lendemain après-midi sans boire ni manger ; on nous empêcha de dormir. Conduits ensuite à VANNES, nous devions rester douze jours à la Maison d'arrêt de cette ville.

(1) Sur la demande du chef F.F.I. du Morbihan, nous fîmes arrêter par nos gendarmes maritimes des F.F.I. réguliers qui s'étaient rendus coupables de pillages de fermes. Ces prisonniers furent incarcérés, bien entendu, dans les locaux de la Gendarmerie maritime. Une partie de nos braves gendarmes, qui ne comprenaient rien à cette situation, partirent un beau soir dans la nature avec leurs prisonniers. Leur étonnement fut grand lorsqu'ils virent le lieutenant de vaisseau Flament en conversation amicale, dans le maquis, avec le chef F.F.I. qui avait demandé l'arrestation des coupables.

(2) Nous nous trouvions, à ce moment, dans les bureaux de l'Etat-Major français, installés à la Gendarmerie maritime de LORIENT. C'était ma septième arrestation mais, les fois précédentes, j'avais toujours réussi à me mettre en uniforme avant d'être arrêté et la libération était, en général, assez rapide.

Pendant ce temps, le commandant MAILLOUX essayait de connaître les motifs de notre arrestation et multipliait les démarches pour nous faire libérer. Cette arrestation, dont l'origine était le général commandant la région de l'Ouest et non la Marine allemande, était due, à mon sens, à notre action constante contre l'occupant et non à un fait bien déterminé ; l'affaire de LANGUIDIC apporta la goutte qui fit déborder le vase. Nous sentions bien que la prudence dont nous entourions nos faits et gestes depuis que les allemands, se jugeant perdus, multipliaient les exécutions (c'est-à-dire depuis 1943) ne leur avait pas permis de trouver une faille dans notre comportement. En fait, nous fûmes relâchés, Pauchard et moi, le 19 juillet au soir (1), dans une situation peu brillante du point de vue de l'hygiène et de la santé (2).

Quand nous rejoignîmes, après deux jours de repos à VANNES où nous fûmes agréablement accueillis par nos camarades (CV DE RODELLEC DU PORTZIC, chef du S.L.O.M.) le Quartier général de LANGUIDIC, ce fut pour apprendre que le chef d'arrondissement ne quittait plus LORIENT en raison de l'aggravation de la situation générale.

La réaction de l'Echelon de PARIS du secrétariat d'Etat à la Marine, à la nouvelle de notre arrestation, fut assez curieuse : l'Etat-Major de LORIENT était dissous comme ne répondant plus à son objet et à la confiance des occupants, ses membres étaient dispersés dans d'autres services, et, pour ma part, je me retrouvais à nouveau en congé. Ces décisions, datées du 25 juillet 1944, ne nous parvinrent que le 30 juillet : les Alliés se trouvaient alors aux environs de RENNES et le Commandant Mailloux décida de ne pas exécuter l'ordre, notre présence, même symbolique, à LORIENT étant utile à la protection du patrimoine de la Marine.

*Evacuation de LORIENT par les Français.*

Cette présence effective à LORIENT devait être de courte durée, puisque, le 3 août, dans la soirée, le chef d'arrondissement reçut des allemands l'ordre d'évacuer la ville et fut prévenu qu'après le 4 août, à vingt et une heures, tout militaire français s'y trouvant encore serait intégré dans les Forces allemandes et traité comme tel. Nous déménageâmes donc en hâte tout ce qui pouvait être emporté et cela sans trop de difficultés ; l'Etat-Major s'installa à CAUDAN, auprès des pompiers de la Marine et des gendarmes légers.

Avant de quitter la ville, le commandant Mailloux adressa une lettre à l'Amiral allemand où il disait en substance : *"En quittant LORIENT où je ne pourrai plus exercer aucune surveillance, je note le bon état des installations portuaires ; les Français éprouveraient un vif ressentiment si ces installations étaient sabotées par les allemands, en violation de l'article 55 de la Convention de La Haye, alors que ce sabotage serait sans explication admissible étant donné la situation militaire actuelle."*

Cet avertissement, qui peut paraître puéril, semble avoir produit son effet ; il fut renouvelé plus tard (3) et les allemands nous assurèrent alors qu'il n'y aurait pas, de leur fait, de destructions de cet ordre. En définitive, cette promesse fut tenue et nous sortîmes à la Libération (4) les tonnes d'explosifs logées dans les quais, les jetées et des divers ouvrages, tant du port militaire que des ports de pêche et de commerce ; elles pouvaient, à mon avis, causer des destructions telles que LORIENT, déjà réduite en cendres par ailleurs, n'aurait pu s'en relever (5).

(1) Les autres prisonniers furent libérés aussitôt après nous, l'avance des alliés interdisant le départ vers l'Allemagne.

(2) A VANNES, les hôtels refusèrent de nous recevoir.

(3) Au moment de l'investissement de LORIENT.

(4) Avec le concours de prisonniers allemands et sous la responsabilité personnelle de l'Ingénieur qui avait effectué le minage.

(5) Les autres ports, BREST par exemple, n'eurent pas la même heureuse fortune.

4  
L'investissement de LORIENT.

La "Poche" de LORIENT est virtuellement constituée. L'Etat-Major français, installé au poste-vigie de CAUDAN, est en dehors ; tous les marins, gendarmes sédentaires et légers, tous les surveillants militaires et les pompiers, tous les ouvriers de l'Arsenal, sont aussi à l'extérieur de la poche, disséminés dans l'ensemble du département du Morbihan et dans les départements voisins.

L'Etat-Major régional de la Résistance voudrait nous voir entrer en action contre les allemands. Le chef d'arrondissement fait valoir, à juste titre à mon sens, que nous sommes trop mal armés et, par ailleurs, qu'il ne convient pas que nos hommes combattent tout de suite en uniforme ; ceux qui désireraient le faire le pourront, mais devront le faire dans les rangs des F.F.I. Accord est donné sur cette position par le représentant du général Koenig (1). Nous allons, l'officier des équipages mécanicien Hélo et moi, à HENNEBONT - non sans difficultés, d'ailleurs - faire estampiller par le délégué régional de la Résistance des brassards F.F.I. que nous délivrerons à nos hommes.

La situation militaire est confuse. Nous savons que les américains approchent ; le 5 août, ils passent GUÉMENE-SUR-SCORFF, faisant route au Nord-Ouest ; le 6, nous apprenons qu'ils sont à VANNES. Le lieutenant de vaisseau Ballet (2) prend contact avec le général Wood, commandant la quatrième division blindée américaine, et retourne précipitamment à CAUDAN, porteur d'un ultimatum adressé à l'amiral allemand de LORIENT et que la Marine française est chargée de transmettre à son destinataire (3).

Cet ultimatum était le suivant :

VANNES, August, 6th, 1944

To : The Admiral in Command to the Arsenal of LORIENT  
Subject : Surrender of LORIENT

1. If you desire to surrender of LORIENT in order to prevent further useless loss of German lives, I suggest you send a flag to meet my columns which are approaching the town.

My Commander, General Drager, has orders to take the town and will do so.

2. However, if LORIENT is surrendered intact with all facilities undamaged, he will see that prisoners are safeguarded and given transportation to the vicinity of RENNES ; officers, of course, will be allowed to carry their personal effects.

Signed : WOOD, Maj. Gen., U.S.A.

WOOD MAJ.GAL,USA

Je fus chargé de le porter à la connaissance des allemands : le lieutenant de vaisseau Ballet et l'ingénieur du génie maritime Giraud m'accompagnaient dans cette mission.

---

(1) Nous formerons un peu plus tard, à VANNES, quatre compagnies de fusiliers-marins qui combattront sur le front lorientais.

(2) Officier courrier de la Direction des Services de la Marine militaire en zone occupée ; interprète d'allemand.

(3) Le commandant Mailloux avait déjà pris, le 5 août au matin, l'initiative d'envoyer les lieutenants de vaisseau Ballet et Flament et l'ingénieur du Génie maritime Giraud auprès de l'Amiral allemand pour lui faire part de la situation et lui démontrer que la seule issue était la reddition ; il proposait ses bons offices à la condition que les populations de LORIENT ne soient pas sabotées.

Admis dans LORIENT, nous demandons à voir nos vieilles connaissances, l'amiral Mathiaee et son Etat-Major. L'entrevue est correcte, la langue employée est, cette fois, le français. L'Amiral nous informe qu'il n'a pas le commandement de la Place et que celui-ci appartient à un général de la Wehrmacht - en inspection paraît-il - dont nous arrivons à joindre le chef d'Etat-Major, un colonel, à la base sous-marine. Le colonel nous remercie et paraît en proie à une vive émotion en nous disant : "Nous avons l'ordre de résister". Il nous demande à garder l'ultimatum, il en parlera à son chef.

Nous avons la certitude que les marins allemands sont partisans de la reddition tant il leur apparaît que la situation est effectivement désespérée ; ils conservent l'espoir de faire revenir le Commandement allemand sur sa décision première. Le chef d'Etat-Major de la Marine allemande me demande où il pourrait me joindre dans l'éventualité d'un changement de la situation : je lui indique notre poste de CAUDAN (1). Le soir même - 6 août 1944 - le lieutenant de vaisseau Bernardi, une vieille connaissance lui aussi, m'appelle au téléphone : je lui apprends que le rejet de l'ultimatum a été porté, avec la réserve de l'espoir que nous avons d'un revirement, à la connaissance des américains ; il en exprime sa déception et laisse entendre, bien que peu affirmatif, que tout espoir n'est pas envolé (2).

Il n'y eut pas de suite à cette communication. L'investissement de la poche de LORIENT fut réalisé ; le lendemain 7 août, au matin, le siège commençait.

#### *Le siège de LORIENT.*

Pendant notre courte visite à LORIENT, nous avons pu juger du désordre qui y régnait : le moral des hommes semblait au plus bas ; ils étaient vautrés partout et la stricte discipline habituelle des troupes allemandes paraissait s'être évanouie ; un bombardement sur la base, effectué le 6 août vers 20 heures, aurait dû dans ces conditions provoquer l'effondrement.

Dans la réalité, ce bombardement alla à l'encontre de nos espérances et l'odeur de la poudre sembla galvaniser ces troupes démoralisées : la D.C.A. réagit vigoureusement ; la résistance allemande se raidit. Le rêve, un moment caressé, d'une reddition sans effusion de sang se dissipa.

Le 7 août, on se bat à HENNEBONT où les FFI font merveille ; la partie basse de la ville est incendiée sans que nos pompiers puissent intervenir, la route étant coupée. A 18 h 30, les chars américains traversent CAUDAN, refoulant une compagnie de fantassins allemands : dans la localité, la joie est générale, les drapeaux français sortent.

Les blindés descendent à trois kilomètres environ dans le sud de CAUDAN. La population de CAUDAN et nos hommes restent hors des maisons, après le passage des chars, malgré les exhortations de tous les officiers : il y a danger à demeurer en groupes sur une place visible de la tour du port de LORIENT. Effectivement, une batterie allemande ouvre le feu et nous avons, rien que parmi nos marins, cinq tués et treize blessés : c'est navrant !

---

(1) Fait paradoxal : le téléphone entre LORIENT et le poste des pompiers de CAUDAN n'avait pas été coupé.

(2) Il m'a été dit que la Radio de LONDRES avait annoncé, dès le lendemain, que les marins allemands de LORIENT étaient partisans de la reddition. Je ne l'ai pas entendu moi-même, mais, si cela est exact, la maladresse était insigne.

6

Notre ambulance du Bouëtiez, au nord d'Hennebont (en première ligne), a du travail : français, américains et allemands y affluent ; le chirurgien, le médecin en chef de la Marine Chabrilat, se dépense sans compter. (Le médecin général Hederer est chef du Service de Santé).

Pendant ce temps, l'ordre se rétablit à VANNES, grâce au capitaine de vaisseau Becam, appelé par le Préfet de la Libération. A LANGUIDIC, notre cantonnement se maintient, défendu par un groupe de F.F.I. contre un autre groupe qui voulait tout prendre.

Hennebont brûle toujours. Dans la nuit du 7 au 8 août, nouveaux tirs allemands sur CAUDAN : pas de victimes, à ma connaissance.

Il n'y a pas de front continu et des incursions d'éléments allemands à l'intérieur de nos lignes se produisent. L'une d'elles nous vaut, le 8, une déplaisante mésaventure : l'Etat-Major est fait prisonnier à CAUDAN, en même temps que le maire de cette commune et quelques civils, par des russes conduits par un adjudant allemand. Arrêtés vers 9 h 30, nous étions revenus à 18 heures à CAUDAN après un court séjour à LORIENT où l'intervention de la Marine allemande a été déterminante pour notre libération.

Au retour de LORIENT, nous traversons les lignes allemandes et américaines au sud de CAUDAN ; le commandant Mailloux demande un entretien au colonel américain. Cet entretien, auquel j'assiste ainsi que Pauchard (également interprète d'anglais), dure une heure environ : son but était de décider le commandant des blindés américains à pénétrer dans LORIENT où nous avons pu constater à nouveau qu'il régnait un beau désordre ; nous proposons de mettre un officier français dans chaque char de tête afin de guider les colonnes et de leur faire éviter les fossés anti-chars et les mines (nous venions de sortir de LORIENT et nous avons repéré la route à suivre). Nous nous heurtons à un refus : le colonel invoque le manque d'infanterie et semble ne pas avoir confiance dans les F.F.I. qui, effectivement, ne sont pas nombreux à cet endroit.

Notre cantonnement de LANGUIDIC où le calme est enfin rétabli - tous les F.F.I. fraternisent avec nos hommes -, sert de relai pour les réfugiés d'HENNEBONT.

Les tirs allemands sur CAUDAN s'intensifient, et la population doit être évacuée : nos pompiers, sous les ordres des officiers des équipages Lusseau (commandant la compagnie), Normand et Creach, luttent dangereusement contre les incendies. Nous enterrons nos morts, le 9 août, sous le bombardement. Le soir, les américains nous annoncent le repli de leurs chars au Nord de CAUDAN : nous sommes de nouveau à l'intérieur de la zone de combat. Les allemands ne déplacent pas leurs positions et se contentent de faire des incursions de nuit dans cette zone (1) : c'est ainsi que le 11 août, vers 5 heures du matin, une forte patrouille fait sauter le clocher de l'église de CAUDAN, considéré comme poste d'observation sur LORIENT.

Dans la soirée du 11, le chef d'arrondissement décide l'évacuation complète de Caudan par les militaires ; elle est effectuée aussitôt, avec armes et bagages. L'Etat-Major demeure encore sur place le 12 août pour vérifier si tout a bien été enlevé, et aussi pour aider à poursuivre l'évacuation de la population civile ; il se replie vers 15 heures sur LANGUIDIC.

---

(1) Des soldats allemands viennent ainsi se rendre à nous ; nous les dirigeons vers les lignes américaines, au nord de Caudan.